# CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023 A L'HOTEL DE VILLE PROCES VERBAL

<u>Présents</u>: François CAVALLIER, Jacques BERENGER, Corine GUIGNON, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Philippe VERCHER, Michel REZK, Céline PELLISSIER, Aurélie COURANT, Marie MEYER, Timothée KOENIG, Sandrine BUIRON, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD,

<u>Absents excusés:</u> Jean-Luc ANTONINI (pouvoir à Corinne GUIGNON), Pascale AUGUET-OTTAVY (pourvoir à Christiane TANZI), Isabelle DERBES (pouvoir à Sandrine BUIRON), Karine CACHELEUX (pouvoir à Marie MEYER), Pascal MONTLAHUC (pouvoir à Cécile AUTRAN) Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Nicolas BAGNIS (pouvoir à François CAVALLIER)

**Absents:** Laurent DENIS

Secrétaire de séance : Christiane TANZI

PRESENTS: 14 VOTANTS: 21

1/ Le procès-verbal du 05 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

#### ORDRE DU JOUR

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

- 2) Annulation d'une délibération 2022-07/005 du 20 juillet 2022
- 3) Modification de la régie centralisée de la commune
- 4) Lancement procédure DSP crèche GOERG
- 5) Coupes de bois exercice 2024
- 6) Adhésion FEVIFO
- 7) Ouvertures dominicales Lidl

#### **FINANCES**

- 8) Mandats spéciaux
- 9) Subvention à l'association Flavie
- 10) Suppression de la régie médiathèque
- 11) Ajustement du taux de la THRS

#### **RESSOURCES HUMAINES**

- 12) Paiement heures supplémentaires exceptionnelles police municipale
- 13) Créations et suppressions de postes.
- 14) Renouvellement régime indemnitaire

# **URBANISME**

- 15) Périmètre et adoption du rapport des ZAP
- 16)Convention travaux DECI avec la CCPF

#### ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

- 1/ Demande de remboursement transport scolaire
- 2/ Tarifs ALSH année 2023/2024
- 3/ Demande de remboursement cantine

#### **QUESTIONS DIVERSES**

A / Décision n° 01/2023 au titre de la fongibilité des crédits

1/Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 juin 2023.

#### 2/Annulation d'une délibération 2022-07/05 du 20 juillet 2022 :

Monsieur le Maire propose au conseil d'annuler la délibération datée du 20 juillet 2022 relative à l'institution d'une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles car présentant plus d'inconvénients que d'avantages

Adopté à l'unanimité

# 3/Modification de la régie centralisée de la commune :

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de modifier la régie centralisée de la commune créée le 28 février 2006 et notamment l'article 10 fixant le montant maximal de l'encaisse à 40 000€. Il s'agit d'une exception au principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable. Adopté à l'unanimité.

# 4/ Lancement de la procédure DSP de la crèche GOERG

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de lancer la procédure de renouvellement de la délégation de service public pour la gestion de la crèche de 22 lits du château GOERG, le marché actuel arrivant à échéance le 31 décembre 2023 et d'élire les membres titulaires et suppléants de la commission d'ouverture des plis. Cette commission est composée comme suit de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, Monsieur le Maire étant président de droit :

Membres titulaires

**Corine GUIGNON** 

**Christiane TANZI** 

Céline PELLISSIER

Membres suppléants :

Cécile AUTRAN

Sandrine BUIRON Aurélie COURANT

Adopté à l'unanimité.

# 5/Coupes de bois exercice 2024

Monsieur le Maire propose que cette délibération soit reportée à une prochaine séance du conseil.

#### 6/ Adhésion FEVIFO

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler l'adhésion de la commune de Callian à la fédération des villes françaises oléicoles pour une cotisation annuelle de 100€.

Il rappelle que cette association vise à valoriser l'olivier et ses traditions.

#### Adopté à l'unanimité

# 7/ Ouvertures dominicales de Lidl

Monsieur le Maire propose au conseil d'émettre un avis favorable à la dérogation au repos dominical concernant le magasin LIDL les 08,15,22 et 29 décembre 2024.

#### Adopté à l'unanimité

#### 8/ Mandats spéciaux

Monsieur Jacques BERENGER propose d'accorder à Monsieur le Maire un mandat spécial pour ses déplacements ci-dessous :

- Les 18, 19, 20 et 21 septembre 2023 pour le congrès INNOPOLIS à Paris
- Du 10 au 13 Octobre pour le congrès POLLUTEC à Lyon
- Du 20 au 23 Novembre pour le congrès des Maires à Paris

#### Adopté à l'unanimité

#### 9/ Subvention association FLAVIE

Monsieur le Maire propose d'accorder le versement exceptionnel d'une subvention d'un montant de 200€ à l'association FLAVIE s'impliquant dans le domaine du handicap.

#### Adopté à l'unanimité

# 10/ Suppression de la régie médiathèque

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de supprimer la régie de recettes de la médiathèque municipale créée le 09 juillet 2018 du fait de la gratuité de ce service public.

# Adopté à l'unanimité

# 11/ Ajustement du taux de la THRS (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'en vertu de l'article 1407 ter du code général des impôts une commune peut majorer sur la part communale de la taxe d'habitation pour les logements non-affectés à l'habitation principale de 5% à 60% à compter de l'année d'imposition 2024.

L'assemblée décide que la majoration de cette taxe est fixée à 15%.

# Adopté à l'unanimité

# 12/Paiement heures supplémentaires exceptionnelles police municipale

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation pour les agents de la police municipale d'effectuer des heures supplémentaires au-delà des 25h mensuelles pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2023.

Il ajoute que les deux nouvelles recrues, Messieurs NAVEZ et MICHAUD donnent entière satisfaction.

# Adopté à l'unanimité

# 13/Créations et suppressions de postes :

Monsieur le Maire, pour le bon fonctionnement des services, propose de créer et supprimer les postes suivants :

#### Service Ecole-cantine-bâtiments:

#### Création:

 1 Adjoint technique à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C, Echelle C1 –7<sup>ème</sup> échelon, IB 385 - IM 367.

#### Suppression

- 1 Adjoint technique à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C, Echelle C1 – échelon 1, IB 354 - IM 343.

#### **Service Administratif:**

#### Création

- 1 Adjoint administratif à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C, Echelle C1 –6ème échelon, IB 385 - IM 366.

#### Suppression

- 1 Adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 3 - catégorie C, Echelle C3 – échelon 10, IB 548 - IM 466.

#### Service jeunesse:

#### Création

- 1 Adjoint d'animation principal 2ème classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 2 catégorie C, Echelle C2 –7ème échelon, IB 416 IM 372.
  - 1 Adjoint d'animation à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 catégorie C, Echelle C1  $-3^{\text{ème}}$  échelon, IB 385 IM 363.

#### <u>Suppression</u>

- 1 Adjoint d'animation à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C, Echelle C1 – échelon 1, IB 330 - IM 316.

#### Adopté à l'unanimité

# 14/Renouvellement du régime indemnitaire :

Monsieur le Mare sollicite du conseil l'autorisation de renouveler le régime indemnitaire des agents communaux et notamment l'IFSE et le CIA.

# Adopté à l'unanimité

# 15/Adoption du Périmètre et du rapport des ZAP (Zones Agricoles protégées) :

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les communes du territoire se sont approprié la démarche qui vise à sanctuariser certaines zones agricoles et d'éviter ainsi la spéculation immobilière.

Il s'agit d'une démarche à la fois paysagère et d'aménagement du territoire. Le périmètre concerne pratiquement toutes les zones agricoles de la commune. C'est un projet ambitieux qui vise à faciliter la mise en culture de ces parcelles.

C'est une servitude au sens juridique qui pérennise une situation.

Madame Céline PELLISSIER indique que les propriétaires de ces terrains vont utiliser de l'eau.

Monsieur le Maire précise que c'est du volontarisme et que toutes les parcelles ne seront pas exploitées.

Il tient à remercier Monsieur PERICAT de la CCPF pour la qualité de son travail.

Le conseil décide d'approuver le rapport de présentation de la zone agricole protégée de Callian élaboré par la chambre d'agriculture ainsi que son périmètre.

#### Adopté à l'unanimité

#### 16/Convention travaux DECI avec la CCPF

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec la communauté de communes du pays de Fayence pour la réalisation de travaux relatifs à

l'amélioration du service public extérieur contre l'incendie, Quartier du chemin des Maures.

# Adopté à l'unanimité

#### ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

#### 1/Demande de remboursement transport scolaire

Monsieur le Maire propose de rembourser les sommes avancées par les familles pour le transport scolaire géré par la REGION, pérennisant ainsi la gratuité de ce service public.

Il rappelle que si l'usager n'est pas mis à contribution, c'est le contribuable qui finance.

# Adopté à l'unanimité

# 2/Tarif ALSH année 2023/2024

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs du centre aéré selon le quotient familial conformément au tableau ci-dessous :

Tranches QF CAF	Tarifs
< 300€	3,50€
< 500€	5,00 €
501€ à 650€	6,50 €
651€ à 800€	8,00 €
801€ à 950€	9,50 €
951€ à 1100€	11,00 €
1101€ à 1250€	12,50 €
> 1250€	14,00 €

#### Adopté à l'unanimité

#### 3/Demande de remboursement cantine

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de rembourser la somme de 166.40€ à une famille ayant réglé la cantine scolaire pour l'ensemble du 1<sup>er</sup> trimestre alors que l'enfant concerné est titulaire d'un PAI (Projet Alimentaire Individualisé).

#### Adopté à l'unanimité

# QUESTIONS DIVERSES

A - Monsieur le Maire, conformément au CGCT, informe les élus d'une décision budgétaire dans le cadre de la fongibilité résultant de

la procédure M57 concernant l'informatisation du groupe scolaire et les travaux de l'aire de jeux du centre village.

B – Monsieur le Maire indique que des dysfonctionnements inacceptables impactent le service des transports scolaires géré par la région notamment pour les lycéens. Il a fait part de sa grande inquiétude au vice-président de cette collectivité.

C – Suite à des commentaires liés à sa publication sur Facebook à l'occasion de la rentrée scolaire, Monsieur le Maire indique que le plan B concernant le futur groupe scolaire pourrait être dévoilé lors du prochain conseil municipal.

D- Monsieur le Maire rappelle que, même s'il a plu avant l'été, la situation au regard de la sécheresse reste préoccupante sur le territoire.

En effet, même si les rivières réagissent aux rares pluies ce n'est pas le cas des nappes phréatiques.

E- Philippe VERCHER sollicite la possibilité de réévaluer la subvention accordée à l'union nationale des parachutistes.

F- Philippe VERCHER demande si un terrain est pressenti sur le territoire pour l'accueil des gens du voyage. Monsieur le Maire indique qu'il n'a aucune certitude sur ce point.

G – Michel REZK informe les élus qu'une convention avait été signée avec une entreprise privée pour effectuer des travaux forestiers à Tanneron sur une parcelle appartenant à la commune de Callian. Or, ces travaux ayant été réalisés d'une façon catastrophique, ils ont été interrompus suite à un rapport négatif de la CCPF.

H – Jean-Christophe CHAUTARD souhaite connaitre la date du début des travaux du parking St ROCH.

Jean-Christophe BERTIN précise que les travaux devraient débuter vers le 25 octobre 2023.

I - Jean-Christophe CHAUTARD s'interroge sur une éventuelle fermeture du bureau de poste au centre village.

Monsieur le Maire indique que le distributeur de billets est définitivement fermé mais ne dispose d'aucune information fiable pour le devenir du bureau de poste.

Le Maire

Secrétaire de séance